

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Bulletin Municipal d'Informations

Février 2017

n° 272



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY
www.saint-laurent-blangy.fr

Du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et
de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 8h15 à 12h00 et
de 13h30 à 16h00

Tél. : 03.21.50.14.00 / Fax : 03.21.22.16.20

mairie@saint-laurent-blangy.fr

Rue Laurent Gers
62223 Saint-Laurent-Blangy



PERMANENCES

Monsieur le Maire
vous reçoit sur rendez-vous
lors de ses permanences à
l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :

Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
maire@saint-laurent-blangy.fr

DÉCHETTERIE

Rue Kastler,
zone des trois fontaines.



Du lundi au samedi de 9h à
12h30 et de 13h30 à 17h30 (19h
en période estivale),
le dimanche de 9h à 12h30

N° D'URGENCE

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Alerte Enlèvement / Attentats :
197
Enfant Maltraité : 119
Centre Anti Poison de Lille :
0800 59 59 59



Retrouvez toute l'information sur notre site :

www.saint-laurent-blangy.fr

Directeur de publication : Nicolas Desfachelle
Rédacteur et photographe : Jean-christophe Vanneville
Infographiste : Frédéric Déplanque

facebook.com/slb62

facebook

J'AIME

Rendez-vous sur Facebook



EDITO

Bienvenue dans ce
premier numéro de
Liaisons de l'année 2017,
un Liaisons à nouveau
riche en actualités et
au sein duquel vous
retrouverez notamment
le discours prononcé
par Monsieur le Maire,
Nicolas Desfachelle,
lors de ses vœux à la
population du 6 janvier
dernier.

Vous découvrirez également dans cette
nouvelle édition de votre magazine communal
les dates des réunions de quartiers qui se
tiendront cette année ainsi que l'ensemble de
l'actualité Immercurienne.

VIE
IMMERCURIENNE

- 4 • Discours des Vœux 2017 de
Nicolas Desfachelle, Maire.
- 8 • Réseau M : Premiers sur le
RFID
- 9 • RAM : Au service de la petite
enfance
 - Portrait d'un assistant
maternel
- 10 • Des jardins pour tous !
- 11 • Vive le marché
 - Une figure historique du TTI
 - Opération Gros Pull
- 12 • Accueil de loisirs
 - La Mutuelle Communale
 - Merci aux bénévoles
- 13 • Réunions de quartiers

p14 DANS MA
COMMUNE

État civil, enquêtes, élections,
associations, inscriptions ...

p15 AGENDAS



Discours Cérémonie des Vœux 6 janvier 2017



Notre ville, bouge, vit, va de l'avant !

Saint-Laurent-Blangy c'est d'abord une qualité de vie reconnue et souvent enviée.

Cette qualité de vie nous la devons en premier lieu aux acteurs de la vie associative.

Saint-Laurent-Blangy compte plus de 50 associations.

Que ce soit dans le domaine sportif, culturel, de la solidarité et des loisirs, ce sont des centaines de bénévoles qui chaque jour contribuent au vivre ensemble, au rayonnement de notre ville, à sa qualité de vie.

Nous avons fêté en 2016 les 50 ans de l'ASL avec nos 2 sélectionnés olympiques des JO de RIO, Thomas Simart et Adrien Bart et les 20 ans de la base nautique.

Les 40 ans de l'Amicale Laïque, les 40 ans du TTI, les 20 ans des Folies, les 20 ans de l'entente halieutique, les 10 ans de la Maison de la Solidarité Immercurienne.

Nous fêtons en 2017, les 40 ans de l'Etoile Sportive, les 30 ans de l'Association d'Animation Scientifique ou encore les 25 ans des Jardins Familiaux.

Cette longévité témoigne de la solidité de notre tissu associatif et de son implication de tous les instants dans la vie communale.

Elle témoigne surtout d'une richesse inestimable, qui n'a pas de prix avec son bénévolat exemplaire qui justifie à lui seul le soutien de la municipalité qui en a fait une priorité.

Je veux en notre nom à tous remercier et féliciter chaleureusement tous ces bénévoles.

Il y a eu plus de 111 événements organisés sur la ville en 2016.

Soit 1 événement tous les 3 jours, c'est aux bénévoles que nous les devons en grande partie. Merci à eux !

Notre qualité de vie c'est une vie culturelle et sportive foisonnante.

Ce sont des équipements publics entretenus et modernisés qui accueillent chaque semaine plusieurs milliers de personnes.

C'est aussi un esprit de solidarité qui se traduit par des gestes d'écoute et de réconfort qui montrent combien dans cette époque bouleversée et forte d'inquiétude légitime, chaque geste fait vers l'autre aussi petit soit-il peut apporter du réconfort.

C'est certainement le message le plus important que nous devons transmettre à nos enfants.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » disait Mandela.

Nous n'avons pas la prétention de changer à nous seul le monde certes, mais nous avons fait de l'Education la priorité du mandat convaincus que le rôle et le devoir d'une municipalité c'est d'abord d'offrir aux plus jeunes les conditions optimales de leur épanouissement.

Depuis 2014, et ce malgré les contraintes financières fortes, nous avons conforté les moyens mis à disposition de nos écoles, centre de loisirs, TAP, équipements culturels et sportifs, école de musique, crèche, RAM qui accueillent chaque jour les enfants et jeunes immercuriens.

Le contexte national et l'état d'urgence sous lequel nous sommes placés, nous amène pour 2017 à renforcer les aménagements sécuritaires de nos équipements et tout particulièrement de nos écoles.

C'est pourquoi, j'ai demandé aux services d'engager les études techniques qui permettront dès le vote du budget primitif 2017 de **réaliser les aménagements extérieurs et intérieurs nécessaires pour la mise en sécurité totale de nos groupes scolaires.**

Ces aménagements seront réalisés en concertation étroite avec les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les services de police.

Ils seront accompagnés de dispositifs qui s'appliqueront aussi bien en temps scolaire qu'hors temps scolaire.

Le respect de ces mesures sera le devoir de chaque citoyen, mesdames et messieurs.

J'assumerai pleinement pour ma part mes responsabilités, et je demande à tous de prendre également sa part de responsabilité en respectant scrupuleusement les mesures qui seront mises en œuvre.

Ces mesures s'accompagneront d'un renforcement de notre système de vidéo-protection.

Actuellement la ville compte 17 caméras, une dizaine viendront compléter ce dispositif dans les équipements publics.



Et l'ensemble du système sera prochainement, grâce à notre propre réseau de fibre optique, relié au CSU de la ville d'Arras avec laquelle nous allons passer une convention.

Si près de 80 % des enfants scolarisés à Saint-Laurent-Blangy fréquentent les TAP, ils sont plus de 70 % à fréquenter notre restaurant scolaire.

Depuis quelques années, la fréquentation augmente de façon marquante et il convient aujourd'hui de procéder à une réorganisation du service et notamment des espaces d'accueil des enfants à commencer par les plus petits.

Là encore, j'ai demandé à ce que des études soient réalisées en matière d'accueil de restauration adaptée qui, à court terme nous permettra d'aménager un espace de restauration dans chaque école qui offrira à nos enfants un environnement moderne et convivial et qui supprimera les allers-retours quotidiens pour plus de la moitié d'entre-eux.

Enfin 2017 verra le démarrage de la construction du futur groupe scolaire qui sera réalisé dans le cadre d'une entente communale avec Arras.

Situé sur le Val de Scarpe ce nouveau groupe scolaire, première étape d'un ensemble éducatif moderne et innovant permettra d'accueillir dès la rentrée de septembre 2018, 30 enfants immercuriens du quartier Blangy dans un premier temps.

Cette réalisation témoigne de la volonté des deux communes de renforcer la coopération intercommunale pour continuer d'offrir à nos habitants des services publics de qualité en utilisant de façon efficiente et intelligente les ressources communales.

Comme nous l'avons déjà fait par exemple avec le Réseau M (Arras, Saint-Nicolas-lez-Arras, Achicourt, Beaurains, Dainville) et les activités estivales Tchicou plage et Arras Beach.

Saint-Laurent-Blangy c'est aussi un cadre de vie exceptionnel qu'il convient de préserver et de conforter.

Saint-Laurent-Blangy c'est près de 70 hectares d'espaces naturels au cœur du Val de Scarpe.

La Scarpe, notre patrimoine fait l'objet de toute notre attention. Son devenir est aujourd'hui au cœur des préoccupations de la communauté urbaine et je me félicite qu'un plan de préservation soit envisagé par l'ensemble des acteurs concernés.

Notre cadre de vie c'est aussi un développement harmonieux et adapté à l'évolution d'une ville de plus de 6700 habitants.

Les études d'aménagement du cœur de la ville arrivent à leur terme.

C'est un dossier complexe qui mobilise beaucoup de temps et d'énergie tant les procédures réglementaires sont lourdes.

Nous sommes dans l'ère de la simplification administrative !



Plusieurs projets débiteront je l'espère dans les mois qui viennent.

Ils feront l'objet d'une présentation détaillée dans les réunions de quartier qui seront mises en places comme chaque année dès le printemps prochain.

Des projets qui concerneront également le quartier Blangy, quartier en pleine mutation, riche de son passé industriel et fort de son potentiel d'avenir tant sa situation géographique le place au cœur des futurs aménagements du Val de Scarpe.

Notre ville est attractive, nous le savons et c'est la fierté des Immercuriens.

En 2016, plus de 1200 familles ont formulé le vœu d'habiter sur Saint-Laurent-Blangy.

C'est plus d'un tiers des demandes de logement de la CUA.

Il ne sera pas possible bien évidemment de satisfaire toutes ces demandes, et ce d'ailleurs n'est pas notre objectif.

Il s'agit pour nous d'abord de relever le défi d'un aménagement concerté et harmonieux en préservant notre identité de ville d'eau au

cœur de l'agglomération ainsi qu'en renforçant notre image de ville moderne, dynamique et apaisée à la fois.

Il s'agira également de poursuivre notre action en faveur du développement et du soutien au commerce local et à l'artisanat local.

Préserver notre cadre de vie, enfin, c'est aussi préserver notre environnement par la recherche permanente d'économie d'énergie.

Saint-Laurent-Blangy s'est engagée depuis maintenant plus de 8 ans dans l'ère de la transition énergétique.

Nous avons depuis 2014, multiplié les investissements qui nous ont permis de réaliser de conséquentes économies sur l'éclairage public, le chauffage (40 % d'économie à Jean Zay, 88 % dans l'église) et dans la gestion raisonnée de notre consommation d'eau.

Nous avons engagé ces investissements par souci d'économie bien sûr mais aussi parce que nous sommes convaincus que cette question est l'affaire de tous et que chacun aujourd'hui est conscient de la nécessité de modifier les usages en matière de bien commun si l'on veut faire

perdurer le fonctionnement de nos équipements.

C'est la démarche éco-citoyenne qui nous concerne tous.

Chacun sait par exemple que baisser d'un degré le chauffage à son domicile permet de faire 7 % d'économie.

Vous imaginez à l'échelle d'une collectivité comme la nôtre !

Cette démarche se traduit aujourd'hui dans un guide de l'éco-citoyen réalisé par les services qui sera disponible dès la fin de janvier sur le site internet de la ville, dans un prochain Liaisons ou sur demande préalable à l'accueil de la mairie.

Comme je l'ai rappelé en début de propos Saint-Laurent-Blangy est une ville qui compte dans l'agglomération et son rayonnement dépasse largement le périmètre de notre territoire.

Saint-Laurent-Blangy est la 3ème ville de l'arrondissement d'Arras qui compte 369 communes.

Nous avons sur notre territoire communal près de 500 entreprises et plus de 5 700 emplois. Saint-Laurent-Blangy c'est Orchestra, LFB (1ère pierre), la SIO (N°1 Mondiale).



Mais aussi la chambre régionale d'agriculture, le SDIS, Artois Expo et bientôt d'autres implantations.

Notre tissu économique, hyper dynamique grâce à l'action de la CUA, c'est aussi un trafic routier très dense.

La CUA doit réaliser dans le cadre du PLUI un plan de déplacement urbain.

J'ai souhaité qu'une commission extramunicipale soit mise en place pour faire des propositions dans ce cadre.

Certaines de ces propositions sont déjà en œuvre comme la mise en place de dispositif pour empêcher les poids-lourds de traverser le centre-ville vous l'avez vu il y a quelques jours.

D'autres propositions seront mises en œuvre dans les mois qui viennent en matière de déplacement piétons, vélos, stationnement et renforcement du réseau bus.

Toutes ces propositions se font en étroite concertation avec l'ensemble de nos partenaires comme le département, la CCI et la Chambre d'Agriculture dont je veux saluer l'écoute et bien sûr au sein même de la CUA et je veux saluer la qualité des échanges entre les maires des 39 communes de la CUA qui passe à 46 depuis le 1er janvier.

La CUA vous l'avez compris, dans le film projeté en début de cérémonie prend de plus en plus de place dans notre quotidien et d'ailleurs à compter de ce 1er janvier, elle prend l'entière compétence voirie.

Ce qui va impacter notre façon de gérer les rues et routes communales puisque le Maire n'a plus la compétence.

Nous avons mis en place en 2014 un PPI pour les voiries communales, j'ai fait part à la CUA de mon souhait de voir respecter cet engagement pris par la municipalité.

Je pense avoir été entendu. En tout cas en tant que désormais conseiller communautaire, j'y veillerai.

Pour conclure mon propos, je voudrais revenir sur un point que j'ai évoqué précédemment à plusieurs reprises : les contraintes financières.

Depuis 2014, pour faire face aux diminutions des différentes dotations, nous avons choisi de ne pas augmenter les impôts et de réaliser plus de 600 000 euros d'économies.

En 2017, ce sont encore près de 350 000 euros dont il faudra se passer.

En matière d'économie à force de ronger l'os on va toucher la moelle. Je l'ai exprimé l'an passé à cette même tribune, il va falloir collectivement apprendre à faire autrement.

Certaines personnes me disent, c'est bien Monsieur le Maire, vous faites des économies et vous n'augmentez pas les impôts mais il faudra tel ou tel service en plus ou tel ou tel aménagement dans mon quartier.

Il faudra modifier notre rapport à l'action publique si nous voulons préserver notre qualité de vie et notre cadre de vie.

Sachant qu'1 % d'impôt supplémentaire représenterait une recette de 15 000 euros.

Je vous laisse Mesdames et Messieurs, prendre votre téléphone, le mettre en mode calculette et faisons le calcul ensemble.

Compte tenu du fait que nos dotations doivent baisser de 350 000 euros en 2017 de combien devons-nous augmenter les impôts pour compenser cette perte ? ... + de 23 % !

Je vous rassure, **cette année encore nous n'avons pas l'intention d'accentuer la pression fiscale des ménages immercuriens, nous n'augmenterons pas les impôts.**

Nous devons donc cette année encore faire des choix avec un seul objectif : garantir l'intérêt général pour chaque citoyen.

Je vous souhaite à tous et à toutes une excellente année 2017.

Cette année doit être le rassemblement des énergies pour plus de lien, plus d'écoute, plus de solidarité. Tel est le sens de notre engagement, tel est le vœu que je formule.

Nicolas Desfachelle

Réseau M : Premiers sur le RFID



Pour la Médiathèque de Saint-Laurent-Blangy, Le RFID c'est parti ! L'établissement est le premier du « Réseau M » à pouvoir désormais utiliser cette technologie. L'ensemble des documents de la Médiathèque ont été équipés en janvier dernier de puces RFID, une technologie qui permet la transmission d'informations sans contact, par ondes radio tout comme les puces électroniques qui équipent nos chers animaux de compagnie.



Grâce à deux bornes installées dans le hall d'accueil de la Médiathèque, les utilisateurs peuvent désormais emprunter ou restituer des œuvres en toute simplicité et ce de façon très rapide. Il leur suffit pour cela de s'identifier en scannant leur carte d'abonné, de choisir l'action souhaitée sur un écran tactile (emprunt ou restitution) puis de déposer les documents concernés sur le plateau de la borne. Ces documents sont immédiatement reconnus grâce à la puce RFID dont ils sont équipés et l'opération ne prendra que quelques secondes !

Pas question pour autant que ces automates ne mettent en péril le travail des employés de la Médiathèque : S'ils sont actuellement plus occupés à accompagner les usagers dans l'utilisation des bornes RFID, cette nouvelle technologie leur permettra, à terme, d'être davantage disponibles dans leur rôle de conseil et d'animation de l'établissement.

La Médiathèque aura profité de cette révolution pour repenser ses espaces, les collections ont été réorganisées et des salons et petits coins de lecture « Cosy » ont été aménagés. De quoi allier sans modération culture, loisirs et détente !



R.A.M. : Au service de la petite enfance

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (R.A.M.) « Les Capucines » est un lieu neutre d'échange, d'écoute et d'information destiné à favoriser les relations entre les parents, les assistant(e)s maternel(le)s et les professionnel(le)s de la Petite Enfance. Il facilite les démarches des parents en organisant et en actualisant l'information relative à l'accueil du jeune enfant.

Assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, candidat(e)s à l'agrément, garde d'enfants à domicile, futurs parents à la recherche d'un mode de garde ou encore parents-employeurs peuvent donc avoir recours aux services du R.A.M. Des temps d'animations, d'activités, d'échanges et de rencontres sont également proposés gratuitement et sont ouverts à tous.

Vous êtes parents, vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) ?

L'animatrice du R.A.M. (Professionnelle de la Petite Enfance) vous proposera, sur rendez-vous, une information sur les différents modes d'accueil, sur vos droits et vos obligations en qualité d'employeur, sur le contrat de travail, sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre ainsi qu'un soutien technique dans vos démarches administratives en tant qu'employeur.

Portrait d'un Assistant Maternel

Dimitri Nicolas a débuté son activité d'Assistant Maternel en août 2016. C'est suite à une reconversion professionnelle, lassé de son travail au sein de la grande distribution, qu'il découvre les métiers de la petite enfance. Après une formation et des stages, cette nouvelle voie professionnelle lui apparaît comme une évidence et il obtiendra les examens ainsi que l'agrément départemental nécessaires à en faire son métier. - « Je bénéficie d'une certaine forme de liberté, je peux mettre en place les activités que je souhaite pour les enfants, les voir grandir, organiser des sorties avec eux dans les parcs Immercuriens, ce métier était fait pour moi ! » confie-t-il plein d'enthousiasme avant de remercier le R.A.M. ainsi que la commune pour leur soutien dans la réalisation de son projet.

Renseignements auprès du R.A.M. de la commune.



Vous êtes Assistant(e) Maternel(le), en quoi le R.A.M. peut-il vous être utile ?

Le relais vous propose, sur rendez-vous, une mise en relation avec les parents, un soutien technique concernant votre statut, votre contrat de travail, vos droits et obligations mais aussi des rencontres favorisant les échanges avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et les enfants accueillis.

Contact : Mme SAVY Aurélie
21 rue d'Amboise
62223 Saint-Laurent-Blangy
03.21.71.17.16 / 06.09.75.41.79
ram@saint-laurent-blangy.fr



Des jardins pour tous !



C'est en 1992 qu'a été créée l'Association des Jardins Familiaux de Saint-Laurent-Blangy. Son objectif : permettre à des familles de cultiver des parcelles en vue de subvenir aux besoins potagers du foyer. Alors présidée par Yves Beauciel, l'association est adhérente de la Fédération Nationale et gère des parcelles mises à sa disposition par la commune. Elle accueille de nombreux adeptes du jardinage pour qui la terre constitue un bénéfique retour aux sources.

Les Jardins Familiaux, qui vont fêter leurs 25 ans le 3 novembre 2017, couvrent aujourd'hui 16 000 m² divisés en 58 lots. L'association est présidée depuis 2014 par Etienne Morel qui succède à Bernard Bauduin qui était Président depuis 2001.

Etienne Morel c'est un ancien cadre supérieur retraité de La Poste : - « Je suis issu de la campagne mais j'ai été enfermé dans un bureau toute ma vie ! Une fois la retraite arrivée il fallait que je trouve à m'occuper, à rester en forme et le jardinage a été comme une évidence et puis... Quel plaisir de se régaler avec ses propres légumes ! ». Le Président des Jardins Familiaux est un homme enthousiaste et optimiste, toujours prêt à donner un coup de main et il se félicite de la bonne humeur qui règne au sein de l'association. - « Chez nous tout le monde se sent concerné, le Président c'est celui qui impulse mais sans le suivi des adhérents ça ne servirait à rien. Nous avons la chance de bénéficier d'une ambiance extraordinaire entre nous ! Les Jardins Familiaux ce sont aussi de formidables rencontres intergénérationnelles : parmi nos membres le plus jeune a 29 ans et le plus âgé, Maurice Briet, 85 ans ! » ajoutera Etienne Morel.



La commune a décidé d'accompagner l'association dans le réaménagement des parcelles mises à la disposition des jardiniers en fournissant notamment le matériel nécessaire à cette réhabilitation. Ce sont au total 868 mètres de bordures qui ont été posées par les jardiniers eux-mêmes !



Les chemins d'accès aux parcelles ont quant à eux été rehaussés et habillés d'un géotextile puis de graviers. La municipalité a également mandaté une entreprise spécialisée afin que le portail d'accès aux jardins soit changé et qu'une clôture neuve soit posée. Ces aménagements se poursuivront en 2017 avec la pose de 180 mètres de bordures supplémentaires et le remplacement du reste de l'ancienne clôture.

Pour célébrer ses 25 ans l'association organisera un repas festif accompagné d'un spectacle Patoisant ce 26 février, à la période de son traditionnel repas de début d'année.



Vive le Marché !



Le Marché, à Saint-Laurent-Blangy, est un moment attendu par beaucoup d'Immercuriens qui aiment venir y faire leurs emplettes. Chaque vendredi matin on y retrouve en effet la Boucherie Dupont, la Rôtisserie Acquette, Les Fruits & Légumes Delebarre mais aussi le traiteur Le Goût des Saveurs qui nous proposent leurs

produits et leur savoir-faire. Proximité, conseil et bonne humeur : plus que jamais, vive le Marché !

Une figure historique du TTI



Pendant plus de 40 ans Jean Bernard a été la cheville ouvrière du tennis de table dans la commune de Saint-Laurent-Blangy. C'est

en 1968 que commence l'histoire du club de Tennis de Table Immercurien, au sein de l'Association Sports et Loisirs. Deux équipes sont alors engagées en UFOLEP. En 1976, le Tennis de Table Immercurien prend un essor de plus en plus important et en 1981, le Club s'affilie à la Fédération Française de la discipline. L'équipe fanion masculine réussira l'exploit de monter d'un échelon chaque année, pour se retrouver en Nationale 1 en 1991. En 1995, la section pongiste, encore rattachée à l'ASL, prend son indépendance et devient le Tennis de Table Immercurien : Le T.T.I. était né. Président du Club, Jean Bernard sera également membre du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table. De 1986 à 1992, Jean Bernard est arbitre et juge arbitre et c'est en 2004, qu'il laissera son fauteuil de président à Gérard Catoire. Le 15 Novembre 2011, à l'Hôtel de Ville de Saint-Laurent-Blangy, il recevra la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports et Jean Bernard est, depuis 2004, Président d'honneur du Club et membre actif au sein de son Comité Directeur.



Opération Gros Pull

2°C en moins c'est 13% d'économies de chauffage. L'opération « Gros pull », organisée par la Communauté Urbaine d'Arras, reprend du service du 6 au 12 février 2017. L'école Langevin a décidé de participer à cette initiative qui consiste à baisser la température des classes de 2° en échange de quoi les enfants se vêtent de façon plus chaude : une façon ludique de sensibiliser les plus jeunes aux économies d'énergie.



Accueil de loisirs



L'Accueil de Loisirs de Printemps sera cette année basé sur le thème « Les 4 éléments » et se déroulera du 10 au 21 avril 2017 au sein de l'école Langevin.

Les inscriptions se dérouleront en Mairie à partir du 13/03/2017 auprès du service Éducation Jeunesse (03.21.50.93.34) ou via le portail famille <http://saint-laurent-blangy.portail-familles.net/>.

Des documents pratiques pour l'inscription de votre enfant sont également disponibles sur le site de la commune :

<http://jeunesse.saint-laurent-blangy.com>.



Merci aux bénévoles !



C'est grâce à eux que tous les deux mois vous pouvez retrouver votre magazine Liaisons dans votre boîte aux lettres.

Eux, ce sont les bénévoles qui depuis toujours assurent, sur leur temps libre, la bonne distribution du journal. Un dévouement qu'a tenu à souligner Monsieur le Maire, Nicolas Desfachelle, lors d'une réception en leur honneur.

LA MUTUELLE

COMMUNALE

Votre Conseil Municipal et votre C.C.A.S se mobilisent pour votre santé.

Et vous donnent la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale : la mutuelle de l'association Mandarine.

Notre commune n'est en aucun cas distributeur du contrat ni engagée financièrement.

En négociant les tarifs groupés, l'association Mandarine propose à ses adhérents des solutions santé actuelles, performantes et peu coûteuses.

En 2016 des rendez-vous individuels ont eu lieu dans notre Commune, afin de faire un comparatif, entre votre mutuelle personnelle et la Mutuelle Communale. L'économie moyenne réalisée est de 800€/an pour les administrés de la commune ayant souscrit au 01/01/2017.

N'hésitez pas à les contacter !

Vos Conseillères représentantes de l'Association Mandarine :

CHARLINE ET CATHERINE CAILLIEREZ
06.86.65.53.32

4 rue du Général Barbot
62223 Saint-Laurent-Blangy
06.23.45.74.14
03.21.55.19.66

74 rue Gabriel Peri
59165 Auberchicourt
06.86.65.53.32
03.27.92.55.51



Point infos Réunion de quartier

CALENDRIER

Les Réunions de Quartiers sont des moments importants d'échanges entre les Immercuriens et la Municipalité. Cette année ce sont 9 rencontres qui seront organisées : retrouvez ci-dessous les dates de ces rencontres, quartier par quartier.



Réunion le 21 mars 18 h salle Vivot

Rue Fernand Bienfait
Rue Bourgelat
Place Chabot
Rue Georges Clemenceau
Rue François Hennebique
Avenue d'Immercourt
Rue Kepler
Rue Walthère Laurent
Square Laurent
Rue des Quatre Mesures
Square Salvator Allende
Rue Becquerel
Résidence les Fontaines
Avenue de l'Ermitage
Rue Alfred Kastler
Rue J.F. Kennedy
Parc Vaudry Fontaine

Résidence la Semoy
Rue de la Sensée
Rue de la Slack
Rue de la Ternoise
Avenue Raoul Thibaut
Résidence le Verdon
Résidence la Vézère
Rue de l'Yser

Réunion le 25 avril 18 h Base Nautique

Rue d'Athies
Rue Henri Barbusse
Rue Aimé Césaire
Rue Alphonse Daudet
Rue Simone de Beauvoir
Rue Condorcet
Rue Diderot
Square Anatole France
Rue Anne Frank
Rue Lamartine
Angle Lamartine
Rue Louise Michel
Rue Michelet
Angle Michelet
Rue Montesquieu
Rue Paulhan
Chemin des 80
Rue Jean Jacques Rousseau
Rue George Sand
Résidence Voltaire
Place Victor Hugo
Parc d'Immercourt
Parc du Chevalier
Parc Les Prairies d'Hervin

Réunion le 2 mai 18 h salle des Cévennes

Rue d'Amboise
Rue de Chambord
Rue de Chantilly
Rue de Chenonceaux
Rue de Combourg
Rue de Pierrefonds
Rue de Valençay
Rue de Villandry

Réunion le 16 mai 18 h salle Vivot

Avenue des Droits de l'Homme
Rue Fauvet Girel
Rue Gustave Colin
Rue de la Géole
Rue Marcel Leblanc
Rue du Dr A. Mellin
Rue de la République
Rue des Rosati
Allée de la Rose des Flandres
Avenue Roger Salengro
Allée du Vélodrome

Réunion le 23 mai 18 h Base Nautique

Rue René Cassin
Rue Pierre et Marie Curie
Rue de l'abbé Decherf
Rue de l'abbé Decobert
Rue du 19 mars 1962
Rue de l'Égalité
Rue Estienne Cauchy
Rue de la Fraternité
Rue André Herbaz
Rue Jean Jaurès
Rue Pasteur
Rue du 14 Juillet
Rue Jacques Willart

Rue Emile Zola
Parc des Prairies

Réunion le 6 juin 18 h salle des Cévennes

Résidence l'Aigoual
Résidence les Aravis
Résidence l'Argentière
Résidence le Brévent
Rue de Cheverny
Résidence l'Esterel
Résidence le Forez
Résidence les Glières
Résidence l'Iseran
Résidence le Velay
Résidence le Vignemale

Réunion le 13 juin 18 h salle Vivot

Rue du Général de Gaulle
Rue Amédée Dautrempuich
Rue Victor Gressier

Réunion le 20 juin 18 h Base Nautique

Impasse Foch
Impasse de la Forge au Fer
Rue du Général Barbot
Rue Laurent Gers
Cité Versaillaise
Rue de Versailles
Parc de la Brayelle
Rue Chrétien Lantoin
Rue Nelson Mandela
Rue Kennedy

ÉTAT CIVIL.....

MARIAGES

M. BOULARD Michel et Mme PRESSÉ Brigitte, le 17 décembre 2016

M. DELECROIX Nicolas et Mme HACHE Victoria, le 31 décembre 2016

NAISSANCES

Gabin TESTART, né le 07 décembre 2016 à Arras

Clémentine FLORENT BROCHART, née le 23 décembre

2016 à Arras

Teanna MAËS, née le 1er janvier 2017 à Arras

Olivia GALASO ARTILLO, née le 05 janvier 2017 à Arras

Etan BORAN, né le 13 janvier 2017 à Arras

Kélyo LEMEUR, né le 15 janvier 2017 à Arras

DÉCÈS

M. ACHARD Christian, le 12 décembre 2016 à Arras

Mme veuve LAUWERIE née BERGER Thérèse, le 26 décembre 2016 à Saint-Laurent-Blangy

Mme BONNARD née HAUWEL Marie Paule, le 25 décembre 2016 à Bapaume

M. REGNAUT Régis, le 14 janvier 2017 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve VASSEUR née CHATELAIN Christiane, le 06 janvier 2017 à Arras

M. LETOQUART Christian, le 09 janvier 2017 à Arras

Mme veuve BONNEL née LONGUEMART Ghislaine, le 12 janvier 2017 à Arras

Mme veuve POTEAU née DELVAL Henriette, le 17 janvier 2017 à Saint-Laurent-Blangy

M. HENNEBIQUE Léon, le 19 janvier 2017 à Saint-Laurent-Blangy

« Des Hauts-de-France Propres ! »

Impulsée par le Conseil régional des Hauts-de-France et les Fédérations de chasseurs et de pêche, l'opération « Hauts-de-France Propres » s'est fixée comme ambition de mobiliser le plus grand nombre pour ramasser et trier un maximum de déchets se trouvant dans la nature, en pleine campagne, aux bords des cours d'eau ou encore en agglomération. Toute personne sensible à l'environnement peut organiser un ramassage local : L'opération « Hauts-de-France Propres » se déroulera les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017. Renseignements au 07.81.92.97.78.



Campagne de l'UNICEF

L'UNICEF, qui mène des actions d'éducation, d'information et de plaidoyer dans les domaines liés à l'enfance, a entamé une campagne d'information auprès du grand public sur la commune. Cette campagne aura lieu jusqu'au 25 février et une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF, ira à la rencontre des Immercuriens, à leur domicile. Aucune collecte d'argent en espèces ou en chèques n'aura lieu : cette campagne ne tient pas lieu de quête. De même aucun démarchage n'aura lieu sur la voie publique.

ERRATUM

Dans le précédent numéro de votre magazine Liaisons nous vous proposons de découvrir l'activité de Samuel Schepens qui a créé son entreprise, « Schepens à Vélo », spécialisée dans la livraison à vélo. Une erreur s'était glissée dans ses coordonnées mail et internet qui sont : schepensavelo@gmail.com et www.schepensavelo.fr. Vous pouvez également le contacter au 06.02.36.37.83.



AGENDA VILLE

Dimanche 19 Mars 2017 à 11 h 30,

Monument aux Morts
Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Vendredi 31 Mars 2017 à 18 h 30, hôtel de ville.

Cérémonie des jeunes citoyens

Vendredi 7 Avril 2017 à 18 h 30, hôtel de ville.

Réception des nouveaux habitants

AGENDA CULTUREL & SOCIAL

Vendredi 10 Février de 19 h à 20 h 30

Médiathèque Jean-Paul Fleurquin
Soirée Littéraire et Musicale de la Saint-Valentin



Vendredi 10 Février de 19h à 20h30
Médiathèque Jean-Paul Fleurquin

Animations autour de la littérature sentimentale
Séte de concertos, quiz musique
Autres surprises sur le thème de l'Amour...

Venez juste avec votre livre préféré !

Entrée Libre - Pour ados et adultes
Organisée et animée par l'école de musique et la médiathèque

Mardi 14 Février Salle Jean Zay,

Tournoi Poète à crêpes De 17 h 30 à 20 h 30 pour les jeunes. De 19 h à 23 h pour les adultes licenciés ou non. Prix : 3,00€ / Série. Restauration sur place.

Renseignements : tennisde-table-immersurien@wanadoo.fr ou contact par SMS uniquement : Vincent Rasselet 07.86.39.11.17.

Jeudi 2 Mars 9 h 30 à 12 h 30

14 h à 17 h - ARTOIS EXPO 24H pour l'Emploi et la Formation

Plus de 500 postes seront à pourvoir en CDI, CDD, stage, alternance, dans de nombreux secteurs d'activité.

Ce salon s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux étudiants à la recherche d'un stage, aux jeunes diplômés en quête du premier job, mais aussi aux personnes en poste, à l'écoute du marché, souhaitant compléter leur formation ou s'informer sur le bilan de compétences.

Préparer sa visite est un impératif ! En ligne dès le 2 février, le site dédié à l'événement www.24h-emploi-formation.com renseignera les candidats sur les entreprises et centres de formation participants, les postes à pourvoir, les offres de formation, et les profils concernés par tout cela.

Le 3, 4 et 5 Mars ARTOIS EXPO

Salon des Vignerons Indépendants Le vendredi 3 mars de 15h à 20h Le samedi 4 mars de 10h à 19h Le dimanche 5 mars de 10h à 18h

Dimanche 12 Mars ARTOIS EXPO

Salon du Tissu

Vendredi 24 Mars 20 h, Maison du Temps Libre

CABARET THÉÂTRE « Bizarre , vous avez dit bizarre » Chansons, pièces courtes, musique et poésie, un cocktail tout à fait réjouissant. Entrée 5€. Présenté par La COLOMBINE Organisation LES ROSATI et l'Amicale Laïque Langevin

Samedi 25 Mars 20 h, Maison du Temps Libre

THÉÂTRE. La Colombine présente « PANIQUE AU MUSÉE »

de Jean-Claude VANFLETEREN Quand la catastrophe se transforme en franche rigolade et s'achève par d'heureuses retrouvailles. Entrée 5€. Organisation LES ROSATI et l'Amicale Laïque Langevin

Mercredi 29 Mars DON DU SANG

De 14 h à 19 h, Maison du Temps Libre. Organisé par l'ADOSI contact : Mme Chantal Van De Velde tel: 03 21 24 83 62 / 07 50 39 45 60

Samedi 8 Avril LOTO ÉTOILE SPORTIVE

Jeux à 19h, au ROYAL VARIÉTÉS, Arras

AGENDA SPORT & LOISIRS

Étoile Sportive, au stade Cuvilly à 15 h

Dimanche 26 février : Seniors A - Rouvroy

Dimanche 12 mars : Seniors A - Beaurains

Dimanche 02 avril : Seniors A - Montigny-en-Gohelle

TTI à Jean Zay Samedi 25 février à 17 h TTI 3 - Tilloy les Mofflaines en R1

Samedi 11 mars à 17 h TTI 1 - Ermont-Plessis

Samedi 25 mars à 17 h TTI 3 - Caudry en R1

Samedi 8 avril à 17 h TTI 1 - Mers le Tréport N2

SIG à Jean Zay Dimanche 12 mars : compétitions d'Aérobic

Karaté Club Immercurien Samedi 18 mars de 9 h à 18 h Stage Karen Saint-Patrice, ouvert à tous, contact au club.

Saint-Laurent-Blangy, elle aussi au cœur de la 1^{ère} guerre mondiale.

En avril prochain sera célébré le 100^{ème} anniversaire de la bataille d'Arras. Des combats sanglants se sont déroulés sur la région et la ville de Saint-Laurent-Blangy ne sera pas épargnée par les horreurs de la guerre. Le 27 août 1914 l'ordre d'évacuation était donné et de nombreux habitants ont dû fuir vers des zones non occupées.

Les rendez-vous de l' 1917 les Batailles d'Arras et de Cambrai

A l'occasion du centenaire des batailles d'Arras et de Cambrai, le CERI et l'AAS avec le soutien de la Commune de Saint-Laurent-Blangy, vous invitent au quatrième volet de « La Grande Guerre en Artois : Avril 1917 : la Bataille d'Arras, novembre 1917 : la Bataille de Cambrai »

2014
1918

Jeudi 6 avril 2017

À 19h17

Salle associative rue des Cévennes



Renseignement au 03.21.07.99.44
ou par mail : association.aas@gmail.com

Entrée Libre



**Cercle d'Études et de Recherches Immercurien
Association d'Animations Scientifiques**